



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</p> <p>Sous-direction FOPDAC Bureau Coopération Internationale</p> <p>Adresse : 1 ter, avenue de Lowendal</p> <p>Suivi par : Isabelle HERVE</p> <p>Tél : 01.49.55.45.23 Fax :01.49.55.50.68. Réf. Interne : Réf. Classement :</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGER/FOPDAC/N2005-2071</p> <p>Date: 04 octobre 2005</p>
---	--

Date de mise en application : immédiate
Date limite de réponse : **4 avril 2005**
(dossier à déposer auprès du DRAF/SRFD)
Dossiers à transmettre par le SRFD au B.C.I.
pour le 2 mai 2005

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche
à

Messieurs les **Directeurs Régionaux de**
l'Agriculture et de la Forêt
(Services Régionaux de la Formation et du
Développement)

📄 Nombre d'annexes: 8

Objet : Attribution de **bourses d'échanges linguistiques** pour les élèves de **CAPA, BEPA, Seconde, 1^{ère} et de Terminale** (voyageant en groupe), issus d'une formation initiale scolaire dans les établissements agricoles - Année scolaire -2005 - 2006

Bases juridiques : **Note de service DGER / POFEGTP / C99-2006 du 26 novembre 1999**, relative aux activités organisées dans le cadre d'une formation de l'enseignement agricole et se déroulant hors de l'établissement.

Cette note de service annule et remplace la note de service DGER/FOPDAC/N 2004 – 2058 du 14 juin 2004.

Résumé : Les séjours à but linguistique peuvent bénéficier d'un financement de la DGER à hauteur de **75% des frais de transport**, à condition de s'effectuer dans un **pays éligible au programme SOCRATES**, pour une **durée minimale de 14 jours**, et dans la **limite de 200€ par participant**.

Mots-clés : Pratique linguistique, réciprocité, Union Européenne.

Destinataires	
Pour exécution :	Pour information :
Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole : LEGTA, LPA, CFPPA, CFA Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt Directions de l'Agriculture et de la Forêt DOM-TOM Unions nationales fédératives d'établissements privés Inspection de l'enseignement agricole	Administration centrale Conseil général du GREF Inspection générale de l'Agriculture Fédérations d'Associations de parents d'élèves de l'Enseignement Agricole Public Organisations syndicales du personnel de l'enseignement technique

Dans le cadre du Nouveau Contrat pour l'École il a été décidé de promouvoir la réalisation de stages linguistiques, dans un pays de l'Union Européenne (des dérogations sur demande écrite peuvent permettre aux élèves des DOM TOM (uniquement) d'effectuer des stages dans un pays voisin du département ou du territoire), pour les élèves des classes de CAPA, BEPA, Seconde, Première et de Terminale de l'enseignement technique agricole public et privé sous contrat.

I - CADRE GÉNÉRAL

La **Note de service DGER / POFEGTP / C99-2006 du 26 novembre 1999**, relative aux activités organisées dans le cadre d'une formation de l'enseignement agricole et se déroulant hors de l'établissement, fixe les modalités pédagogiques et organisationnelles des déplacements d'élèves.

Les financements proposés par la présente circulaire doivent permettre à un plus grand nombre d'élèves d'effectuer un séjour à l'étranger dans le but d'améliorer leur connaissance d'une langue étrangère, au plus tôt dans leur cursus scolaire, à travers un projet élaboré au niveau d'un groupe (une classe ou un groupe d'élèves).

□ **Pays éligibles :**

Les séjours pourront avoir lieu dans **les pays éligibles au programme SOCRATES** ; Europe des 25*, les pays de l'Espace Economique Européen (Islande, Lichtenstein et Norvège) et les pays associés (Bulgarie, Roumanie et Turquie).

Le chef d'établissement et les équipes pédagogiques s'appuieront sur les relations qu'ils auront établies avec des institutions étrangères ou des établissements scolaires européens, notamment dans le cadre d'échanges et de jumelages.

Il convient d'offrir aux élèves la possibilité de mieux connaître le mode de vie et la culture du pays où il séjourne.

II – OBJECTIFS DES ÉCHANGES LINGUISTIQUES

- Favoriser la pratique d'une langue étrangère à l'occasion d'une immersion linguistique,
- Organiser la relation d'échange entre les élèves français et les élèves des établissements partenaires,
- Découvrir par une approche directe, les réalités culturelles, sociales, scientifiques, technologiques, économiques et environnementales des pays européens,
- Comprendre les enjeux agricoles et ruraux des différents pays européens,
- Développer la citoyenneté européenne.

L'échange linguistique doit être inscrit dans le projet d'établissement.

Les séjours d'échanges d'élèves doivent intégrer une réciprocité obligatoire, afin de nouer un partenariat pérenne, et il est recommandé de favoriser le placement des élèves dans les familles afin de permettre également une meilleure immersion linguistique.

Tout projet « clé en main » des tours-opérateurs sera refusé.

III - CHAMP D'APPLICATION

Sont essentiellement concernés les **élèves en formation initiale**, issus du **cycle de détermination (CAPA et BEPA) et du cycle terminal général et technologique (Bac Pro, BTA, Bac technologique et filière «S »)**, des classes de **seconde, première et terminale** des établissements d'enseignement agricole publics et établissements d'enseignement agricole privés sous contrat.

* Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie et Slovénie ainsi que Chypre et Malte

Les séjours seront d'une durée minimale de 2 semaines (14 jours).

Il est recommandé de faire apparaître des cofinancements, notamment européens (dossier "mobilité" au titre du Programme COMENIUS et/ou autres), dans le budget du dossier de candidature.

IV – PROCEDURES D'INSTRUCTION DES DEMANDES AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS

L'établissement devra remplir le dossier grâce aux 6 annexes ci-jointes (un par pays et par groupe)
Il est impératif d'utiliser les documents officiels sous peine de voir le dossier refusé.

□ **Pièces à fournir avant le départ au SRFD :**
Date limite : 4 avril 2005

- **Demande de subvention** visée par le SRFD (Annexe 1)
- **Présentation du projet** (Annexe 2 et 3)
- **Engagement de l'établissement partenaire** (Annexe 4)
- **Liste prévisionnelle des élèves** (Annexe 5)
- **Budget prévisionnel** (Annexe 6), y joindre un **devis de transport** (car, train, avion...)

NB : - *L'établissement effectuera les démarches nécessaires pour tout séjour d'élève à l'étranger (MSA, assurance rapatriement...).*

- Les stages à l'étranger organisés et contrôlés par l'établissement dans le cadre de la formation entrent dans le champ d'application des articles 1145 et 1252-2 du Code Rural (Loi n° 76-622 du 10 juillet 1976) et donnent droit aux prestations prévues par cette législation en cas d'accident du travail.

Le chef d'établissement adressera à la DRAF/SRFD, pour le **4 avril 2005**, date de rigueur, les dossiers complets de candidature pour les projets mis en oeuvre entre le 1er septembre 2005 et le 30 juin 2006.

V – PROCEDURES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Les SRFD transmettront à la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche, Bureau de la Coopération Internationale les dossiers complets, revêtus de leur avis, pour **le 2 mai 2005**.
La sélection des projets des classes ou des groupes sera décidée par une Commission, qui se tiendra entre mai et juin 2005.

Cette Commission nationale sera composée de :

- un représentant de l'inspection de l'enseignement agricole ,
- un représentant de la sous Direction POFEGTP,
- un représentant de la Sous-Direction FOPDAC,
- un représentant des Chefs de SRFD,
- un représentant des Chefs d'établissements,
- un représentant des enseignants de langue.

Les critères principaux retenus seront l'intégration du projet dans le cursus de formation, la réciprocité (entraînant un partenariat pérenne) ainsi que la préparation, le suivi et l'exploitation du séjour.

VI – MODALITES PRATIQUES D'ATTRIBUTION DES CREDITS

□ Montant :

75% du montant du transport (dans la limite de 200 € par participant).

Dans le cas où le dossier présenté en Commission doit faire l'objet d'une révision, la Commission nationale d'attribution des bourses pourra **accorder une allocation « sous réserve de fournir des éléments supplémentaires »** et prendra **une décision finale au 30 septembre 2005. Au delà et en l'absence des documents, l'annulation de la subvention sera communiquée.**

La commission proposera le montant des crédits délégués aux établissements sur le chapitre 3901 article 70 et ils vous seront notifiés ultérieurement.

Le montant de la bourse est ordonnancé par la comptabilité de la **Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt à l'établissement** sur présentation des pièces justifiant la réalisation de l'échange linguistique.

- **Pièce à fournir au retour des élèves et à remettre à la DRAF** pour paiement avant la fin de gestion annuelle (année civile) :
 - **L'attestation de séjour** (Annexe 7) (puis à transmettre au BCI)
 - Liste émargée des **élèves partis** (Annexe 8) (puis à transmettre au BCI)
 - Un **rapport analytique et pédagogique**

VII- COMPTE RENDU D'EXÉCUTION

□ Pièces à fournir au BCI par le SRFD au 15 janvier 2006 :

- Un **état comptable de fin de gestion** (crédits utilisés et non utilisés)
- Un **récapitulatif global de suivi des dossiers d'échanges linguistiques** accordés par la Commission nationale de 2005 (faire le point sur les projets accordés, réalisés, annulés et/ou modifiés).

Vous veillerez à assurer une large information sur les possibilités qu'offrent ces bourses à des élèves en classe de CAPA, BEPA, Seconde, Première et de Terminale désirant enrichir leur culture par un séjour linguistique à l'étranger.

Important ! En retour, les élèves devront faire partager leur expérience afin de communiquer l'importance de leur démarche auprès des futurs bénéficiaires.

Le Contrôleur Financier,

Le Directeur Général de l'Enseignement
et de la Recherche

Pierre DABLANC

Michel THIBIER

DEMANDE DE SUBVENTION *
proposée en Commission Nationale 2005

**Attention remplir un dossier par projet présenté*

ETABLISSEMENT :

ADRESSE :

Téléphone : Fax :

PROJET

PAYS : VILLE :

Classe concernée :

Effectif :

Durée du séjour :

Date de départ : Date de retour : ..

Réciprocité

Accueil des élèves étrangers entre le.....et le.....

RESPONSABLE DU PROJET

Nom : Prénom :

Fonction : Mail :

AVIS MOTIVE DU SRFD

PRESENTATION DU PROJET

OBJECTIFS DU SEJOUR *(3 au maximum)*

ACCOMPAGNATEURS

Nom	Prénom	Fonction
	Responsable du séjour
.....		
.....		
.....		

MODE DE TRANSPORT

MODE D'HEBERGEMENT

- Familles
- Etablissements
- Auberge de jeunesse

PRESENTATION DU PROJET (suite)

PREPARATION DU SEJOUR

(documents, contacts, aspects linguistiques.....)

ACTIVITES PENDANT LE SEJOUR

(visites, rencontres, langue utilisée pendant le séjour.....)

INTEGRATION AU CURSUS SCOLAIRE ET AU PROJET D'ETABLISSEMENT

EXPLOITATION AU RETOUR

EVALUATION

(indiquer les critères)

ENGAGEMENT DE L'ETABLISSEMENT PARTENAIRE*
COMMITMENT BY PARTNER COLLEGE*
VERPFLICHTUNG DER PARTNERSCHULE*
COMPROMISO DEL CENTRO SOCIO*
CONTRATTO D'ACCETTAZIONE DELL' ISTITUTO PARTNER*

**à remplir par l'établissement étranger*
**to be filled in by foreign college*
**von der ausländischen Schule auszufüllen*
**a rellenar por el centro extranjero*
**deve essere compilato dal istituto straniero*

PAYS :	
COUNTRY / STAAT/LAND / PAIS / PAESE	
ETABLISSEMENT :	
COLLEGE / SCHULE / CENTRO / ISTITUTO	
.....	
TELEPHONE :	FAX :
PHONE / TELEPHONO / TELEFONO	

Je soussigné, M.

I undersigned / Ich unterzeichneter Herr / Frau / Yo, el infrascrito, Sr. / lo sottoscritto, Sig.

Fonction :

Position / Funktion / Fonción / Funzione nell'istituto

accepte, par la présente, d'accueillir dans le cadre d'un stage linguistique, les élèves de.¹

agree to organise the study and language tour of the students from / verpflichte mich hiermit, im Rahmen eines sprachlichen Praktikums, die Schüler von / bis...zu empfangen
me comprometo a acoger, en el marco de una estancia de práctica lingüística a los alumnos / accetta, colla presente, di accogliere nell'ambito di un tirocinio linguistico, gli alunni di

du **au**

from / vom / del / dal *till / bis zum / al / al*

et m'engage à envoyer nos élèves en France, dans le cadre d'un projet d'échange linguistique, au sein de l'établissement

and commit myself to send our own students for a study and language tour in the French college / und verpflichte mich, unsere SchülerInnen nach Frankreich zu schicken, im Rahmen eines Sprach-Austausches in der Schule/
Y me comprometo a enviar nuestros alumnos a Francia, en el marco de un proyecto de intercambio lingüístico en el establecimiento/
Mi impegnerò a inviare I nostri studenti nell' ambito di uno scambio linguistico nell' istituto francese
entre le **et le**

betwen/vom/entre/tra il *and/bis/y/e il*

Fait à,
Signed at / Gezeichnet in / a / fatto a

le.....
On / am / el / il
Signature
Signature / Unterschrift / Firma

¹ Nom de l'établissement Français

French college name / zu empfangen bzw. zu betreuen / centro francés de / Nome dell'istituto scolastico francese interessato dallo scambio linguistico

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES		RECETTES	
Transports (joindre un devis)	<input type="text"/>	Subvention sollicitée (maximum : 75 % des frais de transport et 200€ maxi. par participant)	<input type="text"/>
Hébergement	<input type="text"/>	Programmes européens Précisez.....	<input type="text"/>
Frais de visite	<input type="text"/>	Autofinancement de l'Etablissement	<input type="text"/>
Autres frais Précisez	<input type="text"/>	Participation des familles	<input type="text"/>
.....		Autres Aides (Privées, Régionales, Départementales, Communales, ...)	<input type="text"/>
.....		Précisez.....	
		
TOTAL	<input type="text"/>	TOTAL	<input type="text"/>

- IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT- IMPORTANT- IMPORTANT -

DOCUMENTS A FOURNIR AU SRFD AVANT LE DEPART *

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

- Demande de subvention visée impérativement par le SRFD (annexe 1)
- Présentation du projet (annexe 2 et 3)
- Engagement de l'Etablissement partenaire (annexe 4)
- Liste prévisionnelle des élèves (annexe 5)
- Budget prévisionnel (annexe 6)
- Devis du transport (y compris en cas d'utilisation d'un véhicule de l'établissement)

***ATTENTION UTILISER IMPERATIVEMENT LES FORMULAIRES OFFICIELS
sinon votre demande ne sera pas prise en compte par la commission
nationale d'attribution des bourses.**

**ATTESTATION DE SEJOUR*
PLACEMENT CERTIFICATE*
AUFENTHALTSBESTÄTIGUNG*
ATESTACION DE ESTANCIA*
CERTIFICATO DI SOGGIORNO***

**à remplir par le partenaire étranger et à remettre au SRFD après la réalisation du projet
*to be filled in by partner abroad and to be returned to regional farming authority after the stay abroad
*vom ausländischen Partner auszufüllen und an den SRFD nach Verwirklichung des Projektes weiterzuleiten
*a rellenar por el partenaire extranjero y a entegar al Servicio Régional de Formación Desarrelamiento (SRFD)
despues de realizarse el proyecto
*da compilare dal partner staniero ed a trasmettere al servizio regionale della formazione e dello sviluppo
(SRFD) dopo la realizzazione del progetto*

Je soussigné, M.....
I undersigned / Der / Die Unterzeichnete , Herr/Frau / Yo, el infrascrito, Sr. / lo sottoscritto, Sig.

Fonction :.....
Position / Funktion / Función / Funzione nell'istituto

Etablissement.....
School / Schule / Centro / Istituto

atteste par la présente avoir reçu, dans le cadre d'un séjour linguistique, les élèves de l'établissement français suivant :

.....

*certify hereby having received students from the French farming college on a study and language tour /
bestätigt hiermit, dass er/sie im Rahmen eines sprachlichen Praktikums, die SchülerInnen der französischen Schule... empfangen hat. /
atesta haber recibido, en el marre de una linguistica a los alumnos del siguiente centre francés. /
attesta colla presente aver ricevuto nell'ambito di un soggiorno liguistico, gli alunni dell'istituto francese seguente*

Ce séjour s'est déroulé
The stay began / Die Praxis erfolgte / Esta estancia se desarrollò / Questo soggiorno si è svolto

du au inclus.
on / vom / del / dal and ended on / bis zum /al included/ inkl / incluido / incluso

Fait à le.....
Signed at / Gezeichnet in / A / Fatto a on / am / el / il

Signature
Signature / Unterschrift / Firma

